

Fonds d'urgence pour les entreprises impactées par la crise liée au COVID-19

Règlement d'intervention

| | |
|---------------------------------|---|
| <p>Bénéficiaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entreprise ayant son siège social et un établissement obligatoirement sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne (carte en annexe) ; - Entreprise créée avant le 30 avril 2020 ; - Entreprise ayant un effectif inférieur ou égal à 10 salariés (au sens consolidé du groupe, pas de filiale. Pour les entreprises qui exploitent plusieurs établissements, prendre en compte l'effectif cumulé) ; - Entreprise justifiant d'une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 40% (avril 2020 par rapport à avril 2019 ou par rapport au CA mensuel moyen pour les entreprises créées après le 30 avril 2019) ; - Entreprise commerciale, artisanale, agricole ou de services relevant des codes NAF mentionnés en annexe ; - Entreprise ayant réalisé un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 Million d'euros (exercice clos) ; - Entreprise ayant un bénéfice imposable augmenté le cas échéant des sommes versées au dirigeant, au titre de l'activité exercée, n'excédant pas 60 000 € au titre du dernier exercice clos ; - Les personnes physiques ou, pour les personnes morales, le dirigeant majoritaire ne doit pas être titulaire, au 1^{er} avril 2020, d'un contrat de travail à temps complet ou d'une pension de vieillesse et n'a pas bénéficié, au cours de la période comprise entre le 1^{er} et le 30 avril 2020, d'indemnités journalières de sécurité sociale d'un montant supérieur à 800 euros ; - Entreprise à jour de ses déclarations et paiements des charges sociales et fiscales au 29/02/2020 (en tenant compte des reports exceptionnels accordés par l'Etat dans le cadre de la présente crise) ; - Entreprise n'ayant pas fait l'objet d'une procédure collective (hors plan de sauvegarde / de continuation ou plan de redressement judiciaire) ouverte par le Tribunal de Commerce à la date de la demande. |
| <p>Montant de l'aide</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Aide maximale de 1 000 € par entreprise ou égale au montant de la perte déclarée du chiffre d'affaires pour les entreprises ayant subi une perte inférieure à 1 000 € (aide minimale de 400 €) ; - Aide forfaitaire de 400 € pour les entreprises créées entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2020 ; - Versement en une seule fois ; - Aide cumulable avec les autres dispositifs de soutien aux entreprises dans le cadre de la crise liée au COVID-19. |

| | |
|--|---|
| <p>Modalités de dépôt de la demande</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt en ligne de la demande auprès de la CCI de Bordeaux Gironde, instruction par la CCI de Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, la Chambre d'Agriculture de Gironde ; - Ouverture de la plate-forme de dépôt : 7 septembre 2020 ; - Date limite de dépôt des dossiers de demande : 30 septembre 2020. Un ordre de priorité des paiements sera défini en fonction de la date de dépôt de la demande et dans la limite des crédits disponibles ; - Une entreprise exploitant plusieurs établissements ne peut déposer qu'une seule demande pour l'ensemble de ses établissements. |
| <p>Pièces à fournir</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de demande en ligne de soutien validé par le représentant légal, précisant : <ul style="list-style-type: none"> o le code NAF (disponible via les sites https://avis-situation-sirene.insee.fr/ ou recherche-naf.insee.fr) ; o le numéro SIRET ; o la date de création ou de reprise de l'entreprise ; o le nombre de salariés et d'ETP de l'entreprise au 30 avril 2020 hors dirigeant(s) (effectifs cumulés pour les entreprises qui exploitent plusieurs établissements) ; o le dernier chiffre d'affaires annuel connu ; o si l'entreprise a obtenu une aide du fonds de solidarité, le montant obtenu ; o l'engagement de l'entreprise à ne pas verser de dividendes au titre des exercices 2019 et 2020, en dehors de la rémunération du ou des dirigeants dans la limite d'un plafond de 4,5 SMIC ; o l'attestation sur l'honneur de régularité de situation fiscale et sociale tenant compte des reports accordés par l'Etat ; o la perte de chiffre d'affaires de 40% au minimum durant la période comprise entre le 1^{er} avril 2020 et le 30 avril 2020 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ par rapport au mois d'avril 2019 ; ▪ pour les entreprises créées après avril 2019, par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen entre la date de création et le 31 mars 2020. - Extrait de kbis ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ou extrait d'immatriculation au registre des actifs agricoles de moins d'1 mois à la date de la demande ; - Avis de situation SIRENE ; - RIB de l'entreprise. |
| <p>Modalités de contrôle</p> | <p>Des contrôles seront effectués par la CdC Médullienne <i>a posteriori</i> du versement de l'aide. Des justificatifs pourront être demandés aux entreprises bénéficiaires, afin d'attester du respect des critères mentionnés dans le présent règlement d'intervention.</p> <p>Dans le cas où l'entreprise bénéficiaire ne pourrait produire ces justificatifs, la Communauté de Communes Médullienne se réserve le droit d'engager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute procédure nécessaire afin de récupérer la subvention précédemment attribuée ; - d'éventuelles poursuites pénales à l'encontre de l'entreprise bénéficiaire. |

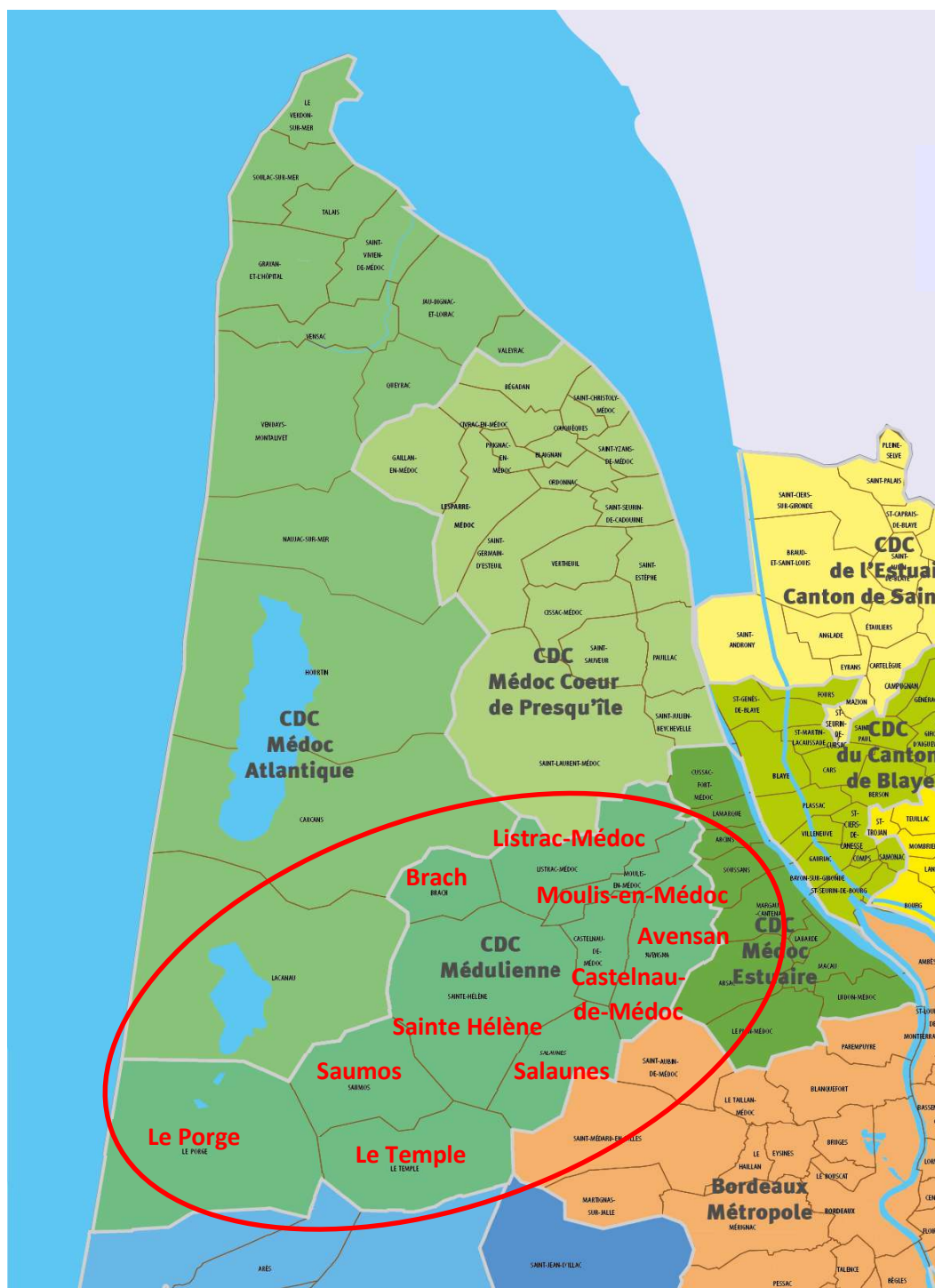
Règlementation

- Décision de la Commission européenne du 30 mars 2020, notifiée sous le numéro SA. 56823, autorisant les aides octroyées par le fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation ;
- Règlement de minimis pour les entreprises en difficulté ;
- Délibération 2020.747.SP du 10 avril 2020 de la Séance plénière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine portant sur le Plan d'urgence suite à l'épidémie de COVID-19 ;
- Délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Médullienne n°51-06-20 en date du 9 juin 2020, portant « création d'un dispositif d'aides aux entreprises impactées par la crise liée au COVID-19 » ;
- Délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Médullienne n°95-07-20 en date du 30 juillet 2020, relative aux « aides aux entreprises impactées par la crise liée au covid-19 : prolongation et élargissement du dispositif. »

ANNEXES

Territoire de la Communauté de Communes Médullienne :

- Avensan
- Brach
- Castelnau-de-Médoc
- Listrac-Médoc
- Moulis-en-Médoc
- Le Porge
- Sainte Hélène
- Salaunes
- Saumos
- Le Temple



Codes NAF éligibles

| |
|--|
| 0113Z Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules |
| 0121Z Culture de la vigne |
| 0812Z Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin |
| 1020Z Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques |
| 1071A Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche |
| 1085Z Fabrication de plats préparés |
| 1105Z Fabrication de bière |
| 1392Z Fabrication d'articles textiles, sauf habillement |
| 1413Z Fabrication de vêtements de dessus |
| 1419Z Fabrication d'autres vêtements et accessoires |
| 1512Z Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie |
| 1610A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation |
| 1623Z Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries |
| 1624Z Fabrication d'emballages en bois |
| 1629Z Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie |
| 1812Z Autre imprimerie (labeur) |
| 1813Z Activités de pré-presses |
| 2041Z Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien |
| 2053Z Fabrication d'huiles essentielles |
| 2229B Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques |
| 2332Z Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite |
| 2341Z Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental |
| 2363Z Fabrication de béton prêt à l'emploi |
| 2370Z Taille, façonnage et finissage de pierres |
| 2511Z Fabrication de structures métalliques et de parties de structures |
| 2550A Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres |
| 2550B Découpage, emboutissage |
| 2562B Mécanique industrielle |
| 2599A Fabrication d'articles métalliques ménagers |
| 2599B Fabrication d'autres articles métalliques |
| 2740Z Fabrication d'appareils d'éclairage électrique |

| |
|---|
| 3109B Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement |
| 3212Z Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie |
| 3213Z Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires |
| 3299Z Autres activités manufacturières n.c.a. |
| 3312Z Réparation de machines et équipements mécaniques |
| 3314Z Réparation d'équipements électriques |
| 3315Z Réparation et maintenance navale |
| 3320A Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie |
| 3700Z Collecte et traitement des eaux usées |
| 3832Z Récupération de déchets triés |
| 4120A Construction de maisons individuelles |
| 4120B Construction d'autres bâtiments |
| 4312A Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires |
| 4321A Travaux d'installation électrique dans tous locaux |
| 4322A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux |
| 4322B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation |
| 4329A Travaux d'isolation |
| 4331Z Travaux de plâtrerie |
| 4332A Travaux de menuiserie bois et PVC |
| 4332B Travaux de menuiserie métallique et serrurerie |
| 4333Z Travaux de revêtement des sols et des murs |
| 4334Z Travaux de peinture et vitrerie |
| 4339Z Autres travaux de finition |
| 4391A Travaux de charpente |
| 4391B Travaux de couverture par éléments |
| 4399C Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment |
| 4399D Autres travaux spécialisés de construction |
| 4511Z Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers |
| 4520A Entretien et réparation de véhicules automobiles légers |
| 4520B Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles |
| 4531Z Commerce de gros d'équipements automobiles |
| 4619B Autres intermédiaires du commerce en produits divers |

| |
|--|
| 4725Z Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé |
| 4742Z Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé |
| 4752A Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m2) |
| 4759B Commerce de détail d'autres équipements du foyer |
| 4761Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé |
| 4762Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé |
| 4764Z Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé |
| 4771Z Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé |
| 4772A Commerce de détail de la chaussure |
| 4774Z Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé |
| 4775Z Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé |
| 4776Z Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé |
| 4777Z Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé |
| 4778A Commerces de détail d'optique |
| 4778C Autres commerces de détail spécialisés divers |
| 4789Z Autres commerces de détail sur éventaires et marchés |
| 4932Z Transports de voyageurs par taxis |
| 4942Z Services de déménagement |
| 5510Z Hôtels et hébergement similaire |
| 5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée |
| 5610A Restauration traditionnelle |
| 5610C Restauration de type rapide |
| 5621Z Services des traiteurs |
| 5630Z Débits de boissons |
| 5914Z Projection de films cinématographiques |
| 6820B Location de terrains et d'autres biens immobiliers |
| 6831Z Agences immobilières |
| 7120A Contrôle technique automobile |
| 7120B Analyses, essais et inspections techniques |
| 7311Z Activités des agences de publicité |
| 7410Z Activités spécialisées de design |
| 7420Z Activités photographiques |

| |
|--|
| 7711A Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers |
| 7721Z Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport |
| 7911Z Activités des agences de voyage |
| 7912Z Activités des voyagistes |
| 8121Z Nettoyage courant des bâtiments |
| 8122Z Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel |
| 8129A Désinfection, désinsectisation, dératisation |
| 8129B Autres activités de nettoyage n.c.a. |
| 8211Z Services administratifs combinés de bureau |
| 8219Z Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau |
| 8292Z Activités de conditionnement |
| 8230Z Organisation de foires, salons professionnels et congrès |
| 8299Z Autres activités de soutien aux entreprises non classées ailleurs (nca) |
| 8551Z Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs |
| 8552Z Enseignement culturel |
| 8553Z Enseignement de la conduite |
| 8559A Formation continue |
| 9001Z Arts du spectacle vivant |
| 9003A Création artistique relevant des arts plastiques |
| 9003B Autre création artistique |
| 9313Z Activités des centres de culture physique |
| 9319Z Autres activités liées au sport |
| 9321Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes |
| 9329Z Autres activités récréatives et de loisirs |
| 9511Z Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques |
| 9521Z Réparation de produits électroniques grand public |
| 9529Z Réparation d'autres biens personnels et domestiques |
| 9602A Coiffure |
| 9602B Soins de beauté |
| 9604Z Entretien corporel |
| 9609Z Autres services personnels n.c.a. |